Motion adoptée à l'unanimité par le Conseil académique de l'UPEC

Séance du 10 février 2020

Les membres du CAC de l'UPEC font part de leur vive inquiétude relative à l'accompagnement éventuel de l'UPEC à la candidature de l'université Gustave Eiffel à l'appel à projets SFRI dont la date de dépôt est le 10 mars 2020.

Ils regrettent que l'UPEC n'ait pas été associée à la préparation de la candidature à cet appel à projets et demandent à l'université Gustave Eiffel de bien vouloir intégrer au plus vite les équipes concernées de l'UPEC pour que celle-ci puisse déterminer si elle pourra s'engager sur cet appel.